

CAMPAGNE SYNCHRONISEE DE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANT·E·S CHERCHEUR·E·S SESSION 2026

Du mardi 3 mars au vendredi 3 avril 2026 – 16h

LISTE DES POSTES

La liste des postes MCF et PR à pourvoir à l'Université Toulouse Jean Jaurès est consultable sur **ODYSSEE**

DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Du mardi 3 mars 2026 à 10 h au vendredi 3 avril 2026 à 16 h sur le site ODYSSEE à l'adresse suivante :

[https://www.galaxie.enseignementsup-
recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_enseignants_chercheurs_Odyssee.htm](https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_enseignants_chercheurs_Odyssee.htm)

Tout dossier incomplet à la date et à l'heure limite de saisie de candidature sera déclaré irrecevable.

Attention, aucune notification ne sera communiquée aux candidat.e.s en cas d'oubli ou d'erreur de pièces.

LISTE DES PIÈCES

Arrêté du 6 février 2023 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des maîtres de conférences, des professeurs des universités et des chaires de professeurs juniors : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047183295>

Chaque dossier de candidature sera accessible par le comité de sélection du concours tel que transmis par le/la candidat.e. En conséquence, votre attention est appelée sur le soin à porter à la présentation des pièces demandées transmises.

Les candidats établissent un dossier en version numérique, destiné à Madame la Présidente de l'Université Toulouse 2 Jean-Jaurès qui sera accessible aux membres du comité de sélection.

Conformément à [l'arrêté du 6 février 2023 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des MCF et PU](#), **le dossier de candidature comporte une version numérique des documents suivants :**

- Une pièce d'identité (recto/verso) avec photographie en cours de validité, y compris pour les ressortissants de l'Union Européenne
- Une présentation analytique des travaux, ouvrages articles, réalisations et activités en mentionnant ceux que vous avez l'intention de présenter à l'audition
- Un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages articles, réalisations mentionnés dans la présentation analytique et que vous avez l'intention de présenter lors de l'audition
- Diplôme
- Le rapport de soutenance du diplôme produit (Rapport de soutenance de la thèse), le cas échéant

Traduction en langue française de certains documents

Les documents administratifs ainsi que le rapport de soutenance rédigés en langue étrangère doivent être accompagnés d'une traduction en langue française dont le·la candidat·e, atteste la conformité sur l'honneur. A défaut, le dossier est déclaré irrecevable.

La traduction de la présentation analytique ainsi que les travaux, ouvrages, articles et réalisations est facultative.

Dans le cadre d'une demande de mutation ou de détachement au titre du rapprochement de conjoint·e ou de bénéfice de l'obligation d'emploi, les pièces suivantes doivent être déposées :

- Copie du PACS ou de l'acte de mariage
- Attestation d'emploi concernant le·la conjoint·e ou partenaire de PACS
- Attestation d'emploi du·de la candidat·e
- Pour les pacs établis avant le 1er janvier de l'année civile en cours : Avis d'imposition de l'année N-1
- Pour les PACS établis entre le 1er janvier et le 1er septembre de l'année civile en cours : Déclaration sur l'honneur d'engagement à se soumettre à l'imposition commune, signée par les deux partenaires
- À défaut, l'acte de naissance du ou des enfants ou un certificat de grossesse pourra être produit
- Si candidature au titre du handicap : un document attestant du bénéfice de l'obligation d'emploi

CONTACT

dperecru@univ-tlse2.fr